



Biodiversité & Autonomie Alimentaire

RÉUNION PUBLIQUE

~ JEUDI 13 JUIN À 20H30 ~

À LA SALLE DES FÊTES D'ANGLARS-NOZAC

Pour la **création** d'un **verger citoyen**,
de **haies champêtres** & d'un **jardin potager**



TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET RESTAURATION DE LA BIODIVERSITÉ
CRÉATION D'UN VERGER CITOYEN
HAIES CHAMPÊTRES ET JARDINS POTAGERS

• POURQUOI UN VERGER CITOYEN ?

Dans un contexte de crise alimentaire et énergétique, nous devons agir pour nos ressources immédiates et l'avenir de notre planète. Le projet de verger citoyen vise à :

- > Protéger et restaurer la biodiversité
- > Relocaliser la production alimentaire
- > Fédérer les acteurs locaux
- > Prendre en compte les actions associées et complémentaires

• PROJETS SIMILAIRES DANS LE LOT

- > Saint-Germain du Bel Air : 80 arbres fruitiers plantés
- > Saint-Cirq Soullaguet : 20 arbres fruitiers et haies mellifères
- > Montamel : 20 arbres fruitiers
- > Floirac : 20 fruitiers et un potager collectif

• ACCOMPAGNEMENTS DISPONIBLES

- > CAUE du Lot : Assistance à l'aménagement et sensibilisation à la biodiversité
- > Chambre d'Agriculture du Lot : Accompagnement pour le passage à l'agroécologie
- > Fédération de chasse du Lot : Programme « Îlot de Biodiversité »
- > Association Cœur de Forêts : Accompagnement pour la plantation de haies champêtres mellifères
- > Association Croqueurs de Pomme : Soutien pour les vergers avec variétés anciennes locales
- > Association Arbres et Paysages : Diagnostic et accompagnement technique sur les projets de plantations
- > Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) : Projets de haies mellifères et animations scolaires

• OBJECTIFS DU PROJET COMMUNAL

- > Protéger et restaurer la biodiversité : Création d'îlots de biodiversité avec arbres fruitiers et haies mellifères.
- > Relocaliser la production alimentaire : Encourager les connexions entre producteurs et consommateurs locaux.
- > Fédérer les acteurs locaux : Sensibiliser tous les publics, des professionnels aux jeunes, par des ateliers et des conférences.
- > Prendre en compte les actions associées : Utilisation de composts, récupérateurs d'eau de pluie, et préservation des ressources en eau.
- > Impliquer la communauté :
 - Professionnels : Intégration dans les commandes publiques et partage de savoirs.
 - Jeunes publics : Ateliers de plantation, de semis et protection de la biodiversité.
 - Population générale : Encouragement au jardinage individuel et participation aux ateliers de plantation.
 - Associations locales : Collaboration sur divers projets environnementaux et éducatifs.

Rejoignez-nous pour construire un avenir durable et autonome !